



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 005-2026-PS/CFM/PRMP/UGPM

1. Le **FILANKEVITRY NY FAMPIHAVANANA MALAGASY** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Pré concertation pour la réconciliation nationale en vue de la refondation de la République de la Nation et de la consolidation de la paix** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BATIMENT-CFM -Complexe Ampefiloha**

Rue : **Complexe scolaire Ampefiloha**

Etage / Numero de Bureau : **2 e Etage, Porte 205 Bâtiment CFM Ampefiloha**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au 2 e Etage , Porte 205 Biment CFM Ampefiloha et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au 2 e Etage , Porte 205 Bâtiment CFM Ampefiloha** au plus tard le **15/10/2026 à 14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- cent cinquante mille Ariary (Ar150 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 05/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics